

# À Langouët, un financement participatif pour un projet d'habitat écologique

*Engagée depuis plusieurs années dans une démarche de transition écologique, la commune de Langouët (35) lance un projet d'habitat écologique. Elle fait appel aux citoyens pour financer une étude opérationnelle.*

La commune de Langouët (35) développe actuellement un projet d'habitat écologique, sans impact pour l'environnement et, au contraire, bénéfique pour la planète. « Nous sommes dans une démarche "cradle to cradle", qui consiste à placer au cœur de toutes les étapes de vie d'un produit (conception, production et réutilisation) une logique écologique avec 0 % de pollution et 100 % de réutilisation », explique la municipalité.

Ce projet est la continuité des engagements pris par la commune depuis plusieurs années : « La commune de Langouët s'est engagée en 2008 dans la convention des maires – villes européennes qui s'engagent à agir pour soutenir la mise en œuvre de l'objectif de réduction de 40 % des gaz à effet de serre de l'UE à l'horizon 2030. Elle a rempli ses engagements dès 2012 et souhaite approfondir sa démarche vers une commune zéro carbone en travaillant son urbanisme selon plusieurs critères : mobilité décarbonée, utilisation de matériaux écologiques bio-sourcés et dépolluants, production, stockage et redistribution d'énergies renouvelables, prise en compte des nouvelles façons d'habiter... »

## **Un prêt sur six ans**

Pour développer son programme d'habitats à impacts positifs, la commune doit financer une étude opérationnelle, conduite par une équipe d'architectes et d'ingénieurs. Pour financer

cette étude, Langouët a lancé une campagne de financement participatif citoyen. Elle espère récolter 40 000 €. « À travers cette campagne, Langouët souhaite promouvoir le développement de la démarche cradle to cradle dans l'aménagement urbain des communes rurales et ainsi permettre aux habitants de bénéficier des retombées environnementales que procure l'habitat eco-bénéficiant », explique la commune.

Cette participation citoyenne n'est pas complètement désintéressée puisque les sommes prêtées seront remboursées sur 72 mois avec un intérêt de 2%. La campagne de financement, qui se termine en fin d'année, est en passe de réussir puisque près de 98% des fonds ont été récoltés. « La participation de chacun permettra de mettre en œuvre ce projet et de contribuer à l'élargissement de cette démarche bénéfique pour la planète », se réjouit la commune.

### **Pour aller plus loin**

[www.langouet.fr](http://www.langouet.fr)

[La page du financement participatif](#)